

## RDC: 100 morts cet hiver au Bas-Congo dans des dérapages policiers, dénonce l'ONU

**KINSHASA (AFP) - Au moins cent personnes, dont de nombreux adeptes du mouvement Bundu dia Kongo (BDK), ont été tuées lors d'une opération de police en février-mars au Bas-Congo, en République démocratique du Congo (RDC), selon l'ONU, qui a dénoncé vendredi un "usage excessif de la force".**



C'est la première fois depuis ces violences que l'ONU communique officiellement un bilan et liste une série de violations des droits de l'Homme perpétrées par la police nationale congolaise (PNC), mais aussi des violences attribuées au BDK, dans un rapport de 36 pages rédigé par une équipe multidisciplinaire du Bureau de la Mission de l'ONU en RDC (Monuc) pour les droits de l'Homme.

"Le bilan officiel des incidents était de 27 morts, y compris trois policiers. L'enquête a conclu qu'au moins 100 personnes, principalement des partisans du BDK, ont été tuées pendant les opérations de la PNC lancées le 28 février 2008 dans la province du Bas-Congo (ouest)", affirme le rapport.

"Ce lourd bilan (...) a été principalement causé par l'usage excessif ou illégitime de la force par la PNC, et, dans quelques cas, par des exécutions arbitraires", poursuit le texte, citant des "cas d'exécutions de détenus" et le fait que des témoins affirment avoir vu la PNC jeter des cadavres dans une rivière "pour chercher à dissimuler des preuves".

Le rapport liste aussi des actes de "torture", des "traitements dégradants", des pillages et des incendies d'habitations ou d'églises du BDK, dans différents localités de la province.

Les enquêteurs rappellent que l'opération de police, destinée à "restaurer l'autorité de l'Etat", avait été lancée après des mois de tension au Bas-Congo, où, en février, deux hommes avaient été "brûlés vifs par le BDK" qui les accusait de sorcellerie.

Cette secte politico-religieuse affirme lutter pour la défense des intérêts du peuple Kongo et certains de ses leaders prônent la restauration de l'ex-royaume Kongo, qui s'étendait au XVe siècle sur l'actuel Bas-Congo, une partie de l'Angola, du Congo voisin et du Gabon.

Le rapport de l'ONU rappelle que dans certains villages, le BDK s'était "arrogé les pouvoirs de l'Etat" et était qualifié d'"organisation terroriste" par certaines autorités locales.

Toutefois, les enquêteurs soulignent que l'emploi de mitrailleuses légères, la "destruction systématique des églises et maisons du BDK" et l'arrestation de plus de 150 adeptes pourraient indiquer que les autorités avaient "comme objectif de réduire considérablement la capacité opérationnelle du BDK", interdit fin mars par le gouvernement.

L'équipe de l'ONU a aussi visité plusieurs localités où se trouvaient des fosses communes. Elle a constaté dans certains cas, comme à Manterne (sud de la province), que "bien qu'aucun corps n'y ait été retrouvé, des preuves matérielles et physiques, ainsi que des témoignages, peuvent indiquer que des corps y ont été enterrés et ont ensuite été déplacés".

La Monuc recommande l'ouverture d'une enquête par la justice congolaise, appelle le gouvernement à "prendre des mesures" afin de mieux former et équiper sa police, et le BDK à "reconnaître la légitimité" des autorités congolaises.